- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Lectures complémentaires II (2PH1014)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - philosophie	**Lecture: 1 pg**	**Voir ci-dessous**	3
Pilier principal B A - philosophie	**Lecture: 1 pg**	**Voir ci-dessous**	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Tou-te-s les enseignant-e-s peuvent intervenir dans cette démarche. Il convient de prendre contact avant le lancement du travail.

Contenu

Pour les « Lectures complémentaires II » à 5 crédits, entreront en considération surtout les ou-vrages plus longs de la liste ainsi que certains ouvrages de la liste de lectures recommandées pour le master. Pour ce qui est de fixer le programme global de travail, une idée simple: pour un crédit ECTS, lecture d'une centaine de pages (disons 80-100) avec un résumé (longueur normale 5-6 pages pour chaque 80-100 pages). Pour chaque ouvrage étudié, le rapport de lecture comportera une réponse brève à 4 questions de nature philosophique concernant l'œuvre ou ses parties. Chaque réponse prendra entre deux et trois pages. L'étudiant-e peut se proposer à elle-même ou à lui-même des questions pour cette partie. Sur demande, des questions pourront lui être données.
A noter que les enseignant-e-s de l'institut, pour l'obtention des crédits, donnent leur préférence – là où le choix existe – aux séminaires sur les « Lectures complémentaires ».
Pour les lectures complémentaires, l'étudiant-e peut librement choisir aussi une œuvre étudiée dans un séminaire auxquels il-elle participe – peu importe alors si l'œuvre étudiée figure sur les listes –, à la condition de ne pas obtenir de crédits par ailleurs pour ce séminaire.
Une bibliographie n'est pas indispensable. Si toutefois l'étudiant-e a tenu compte d'ouvrages ou d'articles qui lui ont apporté une inspiration particulière, il-elle le signalera à la fin du résu-mé.

Forme de l'évaluation

L'évaluation se fera selon les normes habituelles de l'explication de texte (pour le résumé) et de la dissertation (pour les réponses aux questions).
Le document complet avec les deux parties décrites ci-dessus peut être envoyé par voie électro-nique au soussigné. Pour l'obtention des crédits, aucun délai particulier n'est prévu ; si ce n'est que pour une année académique donnée, les travaux doivent être clos pour la fin du mois d'août.

Documentation

La page web de l'Institut de philosophie donne une liste d'ouvrages adéquats : http://www2.unine.ch/philo/page-6983.html . Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres propositions peuvent être faites. Elles doivent cependant être approuvées par un-e professeur-e, ce qui n'est pas le cas pour les titres de la liste elle-même.

Pré-requis

Aucun.

Forme de l'enseignement

Pour les questions de présentation du rapport écrit, voir le document :
https://www.unine.ch/files/live/sites/lettres/files/faculte_pratique/formulaires_directives_collaborateurs/Consignes%20r%C3%A9dactionnelles%20en%20FLS
N.B. En cas de "404", veuillez copier le lien ci-dessus dans votre navigateur.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Evaluer la pertinence d'une théorie, en vérifiant la validité des arguments et l'acceptabilité des pré-misses
- Expliquer les enjeux des principaux courants philosophiques qui jalonnent l'histoire de la pensée, de l'Antiquité à nos jours

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Lectures complémentaires II (2PH1014)

- Expliquer les principales questions, théories et difficultés relatives aux thèmes majeurs de la philosophie contemporaine (éthique, métaphysique, épistémologie, philosophie de l'esprit, philosophie du langage, etc.)
- Analyser un texte philosophique en mettant en avant la question posée, la thèse défendue, les argu-ments centraux, les objections et les exemples utilisés
- Présenter par écrit le résultat de son travail en alliant précision, clarté et respect des normes rédactionnelles.

Compétences transférables

- Présenter une analyse critique fondée et éclectique
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit
- Promouvoir la curiosité intellectuelle
- Gérer des projets